

Amicale Laïque Porterie Arts et Culture

Laïque

Porterie

Athlétique

Club

# Le petit journal de Saint-Jo

N° 38  
Mai 2001

## Le Mot du PRÉS I-

Notre Amicale à été créée en 1931 ce qui en 2001 lui à permis d'atteindre allègrement ses 70 ans.

Je la trouve en parfaite santé malgré son grand âge, car elle n'a cessée de grandir au fil des ans et je pense qu'elle a encore de bien beaux jours devant elle.

Aussi j'en profite pour remercier et féliciter tous les présidents et leurs équipes (souvent les mêmes d'ailleurs) qui nous ont précédés à la tête de l'Amicale et qui ont su lui construire l'ossature et les valeurs qu'elle possède et défend aujourd'hui : essentiellement le respect de la citoyenneté, de la tolérance et la lutte contre l'exclusion.

En effet l'Amicale Laïque anime 24 sections culturelles ou sportives fréquentées en majorité par des jeunes (et des moins jeunes) de notre quartier.

Nous avons adopté le projet d'ouvrir notre Amicale, à la demande des parents d'élèves, vers un autre groupe scolaire du quartier : les écoles Maison Neuve. En effet, ces écoles vont recevoir des enfants de St-Joseph de Porterie, notamment ceux des nouvelles constructions de la route de Carquefou.

Du coup, le nombre d'adhérents de notre association risque d'augmenter. Les besoins en encadrement aussi. Si quelques adhérents se sentent motivés pour défendre les valeurs qui sont celles de l'Amicale Laïque, je les invite à venir nous rejoindre, le meilleur accueil leur sera réservé, il y a de la place pour tout le monde. Et il y a beaucoup à faire !

Je termine en vous invitant le 9 juin à la Beaujoire à la fête annuelle qui clôturera la fin de la saison.

Amicalement,

## Distribution

### du Petit Journal



Nouvelle péripétie dans la distribution de notre " Petit Journal " : jusqu'à présent, c'était le service " Postcontact " de la Poste qui le déposait dans les boîtes aux lettres ; en général, cela fonctionnait plutôt bien.

Malheureusement, la Poste nous lâche !

Jusqu'à présent, elle avait divisé notre quartier en plusieurs petits secteurs de distribution (environ 800 boîtes aux lettres chacun) qui correspondaient assez bien avec la zone d'influence de notre Amicale Laïque. Un nouveau découpage sépare Saint Joseph, à la hauteur du cimetière, en deux vastes secteurs de 3000 boîtes chacun. Il nous faudrait donc, soit doubler notre tirage, ce que les finances de l'Amicale ne supporteraient pas, soit abandonner une moitié du quartier : nous n'allons pas faire ça à nos fidèles lecteurs !

Vous continuerez donc à recevoir le " Petit Journal " comme par le passé, mais c'est une société privée qui vous l'apportera.

Nous sommes nombreux, clients et aussi Postiers, à nous demander quel jeu joue la Poste depuis un certain temps : retards extravagants du courrier, découragement des petits clients comme dans notre présent cas. On voudrait nous persuader que le " service public " est une notion dépassée, s'y prendrait-on autrement ?

*Le Petit Journal.*



Directeur de la publication : Claude Blanquet

Rédacteurs : G. Héline - L. LeBail - O. Perron

ALPAC - Maison des Associations - 478, route de Saint-Joseph - 44300 NANTES - 02.40.25.21.38

# *Le gibet de la Halvêque*

Derrière la Halvêque, il est un lieu de sinistre mémoire, le vieux stand de tir militaire du Bèle. Pendant la dernière guerre mondiale, des dizaines de patriotes y furent exécutés par les nazis, une grande plaque de marbre y porte encore la longue liste de leurs noms. Le Bèle était une borderie qui se trouva enclose lorsque les lieux devinrent terrain de manœuvres, au début du 20<sup>e</sup> siècle : la petite ferme se trouvait à peu près en face de la Fontaine Caron. Elle-même tenait son nom d'un grand bois, le Bois du Bèle, qui a laissé quelques traces dans les archives des seigneuries d'autrefois.

Les "hautes œuvres" étaient de vieille tradition, le long du chemin de la Mainguais. Aux Archives Départementales, un gros registre énumère les droits du seigneur de ces lieux, l'évêque de Nantes : la Halvêque n'est que la contraction du nom ancien, "la Haie-l'Évêque". Des droits, Monseigneur en avait sur une grande partie de Nantes et du vieux Comté Nantais.

"Outre les cens et rentes que luy doivent ses vassaux du faux bourg de Saint Nicolas tant de la Fosse, Bignon l'Étard [aujourd'hui rue Scribe] qu'autres, ils lui seraient en outre redevables de plusieurs autres droits seigneuriaux, sçavoir en premier lieu de conduire les criminels condamnés à mort par ses régaires depuis la porte de Saint Pierre jusqu'à la barrière de Saint Donatien [près du couvent des Chartreux, devenu le Lycée Livet], où ses vassaux de la ditte paroisse de Saint Donatien, de Doulon, Sainte Luce et d'autres lieux les doivent prendre et conduire jusqu'à la Haye l'Évesque située dans le dit Saint Donatien pour y estre suppliciés, estant le dit lieu anciennement destiné pour cela."

La fourche patibulaire avait donc été plantée de toute ancienneté sur les terres de la Halvêque. Il est peut-être possible d'en préciser l'endroit. Récemment, le long de la partie haute de la rue du Bèle, de l'autre côté de la route de Châteaubriant par rapport à Saint Joseph, on a détruit une vieille poudrière, et un transporteur s'est installé sur son emplacement. Entre la poudrière et l'établissement des "Télécom", le vieux cadastre des années 1830 signale une grande parcelle nommée "la Pièce de la Potence". Il y a de fortes chances qu'elle devait ce nom au gibet de Monseigneur.

L'humanité ne cessant d'avancer sur la voie du progrès, la corde fut remplacée, quelques siècles plus tard, par des moyens d'exécution sinon plus efficaces, du moins plus rapides. Les journaux locaux de la fin de la première guerre mondiale rapportent les faits suivants, qui eurent leur épilogue dans notre quartier.

Le 26 janvier 1918, nous apprend "le Phare", le quotidien nantais de l'époque, "le Conseil de Guerre de la 11<sup>e</sup> Région vient de connaître une grave affaire d'espionnage dont l'instruction, très laborieuse, n'a pas duré moins d'une année." L'affaire concernait deux femmes, qui se disaient "artistes lyriques", Manuela ALVAREZ, 41 ans, et Victorine FAUCHER, 26 ans, ainsi que deux hommes, le soldat Paul PELLISSIER, 27 ans, et le marin Gustave GITTON, 25 ans. Les trois premiers furent condamnés à mort, le quatrième à 5 ans de travaux forcés. Paul PELLISSIER n'avait pas jugé utile de se présenter au tribunal, il devait être en fuite.

Quel crime avaient commis ces quatre personnages ? Le journal ne le dit pas, les débats, concernant la défense nationale, avaient dû se passer à huis clos. Les accusés méritaient-ils un tel châtement ? De toute façon, on venait de sacrifier trois millions d'hommes, français et allemands, sur les champs de bataille; deux ou trois morts de plus, ça ne comptait guère.

Sur les instances de leurs avocats, les deux femmes acceptent de se pourvoir en révision, pourvoi rapidement rejeté. On les pousse alors à se pourvoir en cassation. Les deux femmes ont fait preuve d'un sang-froid déconcertant, note le journaliste du "Phare", elles ont répondu qu'elles s'y refusaient absolument, et que le plus tôt "ça serait fait", mieux ça vaudrait.

4 avril 1818 – Plus de deux mois se sont écoulés depuis que le Conseil de Guerre a prononcé la peine de mort. La Cour de Cassation, qu'elles avaient finalement accepté de solliciter, a confirmé la peine. Elles pourraient encore demander la clémence du Président de la République.

On devine la sympathie étonnée du journaliste pour les deux espionnes : elles "ont observé une attitude insouciant qui déconcerte ceux qui les approchent.... Pas de cauchemars au lever du jour, pas de crainte du châtement .... Et surtout aucune illusion sur le sort qui peut leur être réservé. Dans la cellule qu'elles occupent en commun, elles occupent leurs loisirs à lire, à chanter.... Levées à six heures, elles procèdent tranquillement à leur toilette.... Á 9 heures, elles déjeunent de fort bon appétit. Et c'est ainsi que les deux espionnes que guette une mort honteuse vivent, en attendant qu'il soit définitivement statué sur leur triste sort."

6 mai 1818 – Comme tous les autres, cet article figure en troisième page du journal, celle des nouvelles locales :

**"Les espionnes ont expié – Les deux espionnes, Joséphine ALVAREZ et Victorine FAUCHER, condamnées à mort le 25 janvier 1918 par le Conseil de Guerre de la 11<sup>e</sup> Région pour intelligence avec l'ennemi, ont été fusillées simultanément, lundi matin à 6 heures, dans la partie extérieure nord du stand de la Porterie, situé aux environs immédiats de la ville de Nantes.**

**Après l'exécution, les troupes ont défilé devant les corps des deux espionnes. Aucun incident ne s'est produit."**

## Les bords de l'Erdre : dernières nouvelles du sentier nantais

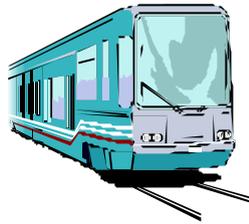


Aller du quai de Versailles à Carquefou en suivant le bord de l'Erdre : on l'avait tant attendu, ce sentier ! Sans bruit, au printemps, il s'est presque terminé. Un appel d'offres en juillet, une attribution en septembre, une construction à la fin de l'hiver, et voilà l'avant-dernier maillon manquant réalisé.

Désormais, on peut donc aller de Port la Blanche à la Chantrerie sans (trop) se mouiller les pieds ; l'entreprise " Bois Loisirs Créations " de St Mars du Désert a installé une passerelle en bois sur le ruisseau de la Conardière. En avril, il ne restait plus qu'à stabiliser le sentier lui-même, encore un peu boueux ; le temps qui a sévi tout l'hiver a donné quelques excuses au Service des Espaces Verts de la Ville de Nantes pour ce dernier retard.

C'était l'avant-dernier maillon : il ne restera plus qu'à résoudre l'épineux problème du passage du Parc des Expositions les jours où le site est fermé pour cause de manifestation payante.

Un autre début de sentier pédestre vient de s'ouvrir à Saint Jo : c'est une fraîche et courte promenade, avec des bancs, qui commence au rond point de la Fontaine Caron, près du ponceau appelé autrefois " la Planche au Gué ", et suit le ruisseau, jusqu'à la Conardière pour l'instant. Une belle passerelle, encore en impasse, laisse présager une future prolongation vers Port la Blanche.



## Le tramway à Saint Jo ?

Le tramway à Saint Jo, c'est une histoire qui aura bientôt 20 ans. Lorsque notre quartier commença à se construire sérieusement, dans les années 80, les Portériens notèrent avec intérêt que les plans d'urbanisation prévoient la mise en réserve d'une bande de terrain destinée aux futures voies ferrées : cette bande est bien visible entre la rue du Bèle et le chemin de Port la Blanche.

Les espoirs s'évanouirent vite. Aux nombreuses réunions semi-publiques provoquées par l'aménagement du quartier et de la route de Saint Joseph, la question du tramway était souvent posée aux élus, et la réponse ne variait guère : il y avait ailleurs d'autres urgences.

Aujourd'hui, l'Atlanpole s'est considérablement développée, sur la Chantrerie et sur le site de la Fleuriaie, et notre quartier est en train de devenir un des hauts lieux du bouchon nantais : chaque matin, chaque soir, d'impressionnantes files de voitures occupent la route de Saint Joseph : 25 000 véhicules par jour, autant que les routes de Vannes ou de Paris ! Au moindre incident, la queue s'étend de la Chantrerie au-delà du bourg et, sur l'autoroute, au-delà du viaduc de l'Erdre.

Curieusement, cela semble avoir un effet bénéfique sur la civilité : dans le bourg de Saint Joseph, on peut se hasarder à traverser devant la boulangerie ; les automobilistes laissent la priorité aux piétons avec moins de hargne que jadis ; à part quelques mufles irréductibles, on met un point d'honneur à se montrer " sympa " en laissant sortir les utilisateurs de la station service de la Renaudière, ceux de la mairie du Ranzay, ou les véhicules venant de la rue de l'Ouche Buron...

Seulement, la route de Saint Joseph a maintenant reçu la plus grande partie des aménagements qu'elle pouvait espérer ; on ne peut guère la transformer en une pénétrante à 6 voies ! Par ailleurs, la desserte du quartier par les bus, actuellement, ce n'est vraiment pas le rêve, surtout si l'on habite Gâchet ; pour arriver en ville, il faut deux à trois fois plus de temps avec les transports en commun qu'en voiture individuelle. Et ne parlons pas des " périodes allégées " des vacances scolaires !

" Prolongement de la ligne 1 vers Saint Joseph de Porterie, Atlanpôle et Carquefou. Ligne nouvelle reliant les lignes 1 et 2 en traversant l'Erdre au pont de la Jonelière ", nous annonçait en mars un beau programme électoral sur papier glacé. Le candidat a été brillamment élu, et chacun sait qu'une promesse électorale, c'est sacré : alors, le tramway à Saint Jo, c'est pour bientôt ?

*Le Petit Journal*

---

## À nos Lecteurs

Si par hasard le distributeur vous oubliait, sachez qu'on peut toujours trouver le dernier " Petit Journal " (**gratuit**), et peut-être quelques numéros anciens, à la bibliothèque de l'Amicale Laïque (A.L.P.A.C.), 478, route de Saint Joseph, où le meilleur accueil vous attend.

La bibliothèque est ouverte  
Lundi et jeudi : 16 h 30 – 18 h 30  
Mercredi : 14 h – 16 h 30  
Samedi : 9 h – 12 h.

On trouve aussi le " Petit Journal de Saint Jo " sur le présentoir de la Mairie annexe de Clermont-Ranzay.

---

Le « Petit Journal » vous attend  
pour participer à sa rédaction.  
Venez nous rejoindre !!!



Georges Héline  
Louis Le Bail  
Olivier Perron

# Les animaux du quartier



## Le renard en ville

Lorsque la Municipalité demanda à l'École Vétérinaire une étude sur le renard, il y a deux ans, ce fut une surprise pour beaucoup de Nantais d'apprendre que cet animal était une des composantes de la faune sauvage de notre ville.

Bien sûr, ce n'est pas rue Crébillon qu'on a le plus de chances de le rencontrer ; mais Nantes possède des "coulées vertes", des zones pavillonnaires, où Maître Goupil trouve, sinon son bonheur, du moins une nourriture suffisante, et même plus abondante qu'en pleine campagne. Sa présence en ces lieux inattendus s'explique aussi par le fait que les lotissements ont peu à peu encerclé les zones où il habitait : loin de fuir, il s'est adapté à la vie urbaine.

Dans notre quartier, il a été signalé route de Châteaubriant, où deux fois, récemment, il a été victime de la circulation. On l'a observé à l'Éraudière, aux environs du Fort, autour du rond-point du Moulin de Porterie.

À Nantes, ses terrains de prédilection se trouvent autour du Petit Port, au confluent du Cens et de l'Erdre. C'est là, ainsi que sur le secteur Malakoff - Doulon, où existe encore toute une zone relativement sauvage, que se déroule la recherche menée par Céline RICHOMME et Jean Sébastien GUITTON, les deux étudiants qui ont choisi ce thème pour leur thèse de doctorat vétérinaire.

Ils ont commencé par rechercher les traces : les crottes, d'environ 2 cm sur 10, ont une odeur caractéristique (pas désagréable, assurent-ils) qui persiste trois à quatre jours si les pluies ne sont pas trop fortes. Elles sont analysées, pour chercher les œufs de parasites éventuels, et pour se faire une idée, par les restes d'aliments qu'elles contiennent, du régime alimentaire du renard. Les petits rongeurs, les oiseaux, les insectes, les fruits sauvages (cerises et mûres) sont à la base du menu; lorsque la gamelle du chat a été oubliée dehors, le renard ne dédaigne pas les croquettes.

Pour étudier le comportement du renard nantais, on procède d'abord à sa capture, ce qui est très réglementé : l'animal étant classé comme "nuisible", on n'aurait pas le droit de le relâcher, sans la dérogation accordée par le préfet. Un appât, un piège à lacet (il ne faut pas le blesser), voilà notre renard pris, endormi, et muni d'un collier émetteur qui fonctionnera pendant quelques mois. Ils sont deux, ainsi équipés. Ensuite, il faut capter les émissions ; cela se fait un mois sur deux (août, octobre, décembre, ...), par séries de 8 nuits complètes, en deux tournées : 21 h - 2 h ; 2 h - 7 h. Une grande antenne tenue à bout de bras, une boussole, permettent de localiser l'origine de l'émission, Si vous rencontrez un soir un renard ou une étudiante munis d'une antenne, ne les prenez donc pas pour des Martiens ! Les directions sont reportées sur une carte ; on essaie ainsi de déterminer la taille du territoire, le type d'habitat (bois ou jardins), les refuges, les moments des déplacements...

Nuisible, le renard ? On se demande un peu ce qui lui vaut cette fâcheuse réputation, surtout dans notre quartier envahi par les lapins. Quelques renards de plus contribueraient sans doute à limiter la prolifération de ces charmants rongeurs ... de laitues. Tueur de poules ? Un carnage dans le poulailler a de plus fortes chances d'avoir pour responsable un rat, un chien errant ou une fouine.

Vecteur de la rage ? un renard ne peut être enragé que dans les zones où le virus circule, c'est à dire dans l'est de la France ; à Nantes, nous ne craignons rien, parole de véto ! Quant à l'ecchinococose alvéolaire, maladie parasitaire (un ver hébergé par le foie) qu'il peut aussi transmettre par ses crottes, elle se rencontre dans certaines régions de l'est et du Massif Central ; une bonne précaution pour s'en protéger est d'éviter de ramasser les fruits sauvages trop près du sol.

Si vous avez des observations de renard dans Nantes à leur communiquer, vous pouvez appeler Jean Sébastien GUITTON au **02 51 81 94 73**.

L. LE BAIL

Article réalisé à l'aide des notes prises au cours de la réunion organisée par " Bretagne vivante " (S. E.P.N.B) le 24 novembre à la Manu, et grâce à l'aimable collaboration de Céline RICHOMME.

## Je n'ai pas vu de Colombe ...

J'ouvre les yeux sur le monde,  
Je ne vois pas de blanche colombe,  
Seulement de noirs corbeaux,  
La peur me glace les os.

J'avais tant de chimères,  
Ce monde est un enfer,  
Partout il y a des guerres,  
Ça me laisse un goût amer.

Je croyais la terre sûre,  
Y'a trop d'accidents de voitures,  
Trop de sang sur les murs,  
Rien n'est d'un bleu azur.

Je croyais le Monde heureux,  
Il y a trop de miséreux,  
La vie n'est pas toute bleue,  
Les larmes me viennent aux yeux.

Je croyais les enfants adules,  
Certains d'entre eux sont martyrisés,  
Il y en a même qui sont violés,  
Je suis scandalisé.

Par l'Amour j'étais ému,  
J'ai vu des femmes battues,  
Encore une croyance déchue,  
Cette violence me tue.

J'ai ouvert les yeux sur le Monde,  
Il n'y avait pas de blanche Colombe,  
Seulement de sombres corbeaux,  
La peur me glace les os.

Arthur de MÉRINDOL,  
21 mai 2000

Arthur de MÉRINDOL est le pseudonyme du fils d'une Amicaliste de l'A.L.P.A.C.

## L'@LP@C sur Internet ???

C'est à partir  
du mois de juin sur  
[WWW.MULTIMANIA.COM/  
ALPACNANTES](http://WWW.MULTIMANIA.COM/ALPACNANTES)



Surfez

intelli-

gent ...

# La Communauté Urbaine et nous

Au 1<sup>er</sup> janvier 2001, 21 communes du pays nantais se sont alliées pour former cette structure intercommunale qui organisera, dans bien des domaines, le quotidien et le devenir de 550 000 citoyens. Au premier trimestre 2002, les communes de Brains et de St Léger les Vignes rejoindront le groupe des 21 issu de la loi du 12 juillet 1999 dite " loi Chevènement ".

Une communauté urbaine se définit comme un établissement public de coopération intercommunal regroupant " *plusieurs communes sur un territoire d'un seul tenant et sans enclave* ". Ses animateurs sont délégués par les conseils municipaux des communes adhérentes et ont statut de fonctionnaires publics territoriaux. Cette communauté est subdivisée en 10 pôles de proximité découpés en considération de leur densité de population.

Saint Joseph de Porterie se trouve ainsi intégré dans le pôle 5, qui couvre l'ensemble de Carquefou et est délimité, par ailleurs, par l'ancienne route de Paris, le boulevard des Belges et l'Erdre ; il concerne 37 000 habitants (15 500 Carquefoliens et 21 500 Nantais).

Ce pôle 5 est actuellement logé dans le château de la Fleuriaye à Carquefou et devrait intégrer, vers la mi-juillet, ses locaux qui se construisent sur le site de la Chantrerie II, rue N. Niepce (rue reliant la route de Châteaubriant à celle de St Joseph et conduisant vers Atlanpole et Gâchet). Téléphone et fax demeureront inchangés.

La **communauté urbaine** exerce des compétences techniques et urbaines :

*Développement économique, social et culturel (création de zones d'activités, d'équipements sociaux ou culturels, grands équipements de transport et de télécommunications...)*

*Aménagement de l'espace (voirie, éclairage public, POS ....)*

*Politique de la Ville.*

*Habitat (programme local de l'habitat, hébergement des gens du voyage, personnes handicapées....)*

*Services d'intérêt collectif (eau, assainissement, cimetières, abattoirs, MIN ....)*

*Environnement et cadre de vie (collecte et gestion des déchets, promenades le long des cours d'eau....)*

Aux **communes**, il reste *l'état civil, les affaires générales, l'éducation maternelle et primaire, la petite enfance, les personnes âgées (maisons de retraite et maintien à domicile), le " social ", les sports, la vie associative, les affaires culturelles, l'instruction des permis de construire, les espaces verts, les bâtiments communaux....*

Précisons que cette structure, dont la présidence est assurée, pour le démarrage, par le maire de Nantes, est dotée d'un des plus importants budgets de l'Ouest : plus de 4 milliards de francs.

Dans un cadre déjà globalement bien défini, il reste à maîtriser et à préciser une foule de détails concernant les compétences entre communauté et municipalités. Cela demandera du temps, de la compréhension et de la tolérance, mais s'estomperont progressivement les rivalités de clocher souvent paralysantes au plus grand bénéfice des grandes orientations telles que transports publics, distribution de l'eau, voirie, etc., enfin harmonisées. Les transferts de services municipaux dans les communes concernées font que les employés de ces services deviennent communautaires et se posent quelques interrogations. Là aussi, communiquer et expliquer sont nécessaires.

A l'heure de la décentralisation, notre pays se dote de structures, lesquelles, souhaitons-le, apporteront souplesse et efficacité.

**COMMUNAUTÉ URBAINE - Pôle de proximité n° 5 – Château de la Fleuriaye – Carquefou.**

Tél. 02 51 13 93 00 - Fax : 02 51 13 93 49.

Georges HÉLINE



Bilan satisfaisant pour cette saison 2000 – 2001, avec de très bons résultats : la première place de l'équipe féminine en excellence, le titre de championne départementale, et une équipe qui jouera l'an prochain en " région ". Premier titre pour les féminines, et deuxième pour le club, qui en détient un en masculin. L'avenir du groupe féminin est assuré pour plusieurs saisons avec la deuxième équipe qui évolue en honneur, et les moins de 14 ans qui font un très bon championnat.

H

B

Pour les masculins, dans les différents championnats très disputés, les équipes finissent bien placées, mais n'accéderont pas au niveau supérieur cette année. Cependant le niveau de leur jeu nous permet d'envisager cette montée pour 2002 – 2003. Très bon résultat des moins de 15 ans qui finissent à la première place. Satisfaction pour toutes les équipes jeunes qui dans l'ensemble obtiennent des places d'honneur dans leurs championnats. Même si le classement est important, pour toutes ces jeunes catégories, la formation reste l'objectif premier au sein de notre section.

A

A

Les écoles de hand vont bien, avec Nadine qui les entraîne le mercredi. Elles font un tournoi par mois, elles ont participé aux finalités régionales pour l'ouverture du championnat du monde.

N

L

Le hand loisir se porte bien lui aussi, surtout depuis qu'il s'entraîne à Saint Joseph : nombreux tournois, très bonne entente.

D

L

De nombreux tournois ont été organisés sur deux week-ends grâce aux deux gymnases, dans une ambiance très décontractée.

Bernard PEAUDEAU

## La page de la Bibliothèque



La bibliothèque de l'Amicale Laïque, comme toute bibliothèque, prête des livres, bien sûr. De plus, elle organise de nombreuses activités autour du livre : jugez-en par le programme du second trimestre 2001 ! Certaines de ces activités seront passées, lorsque le "Petit Journal" paraîtra ; vous pourrez encore profiter de celles de mai et de juin.

**Tous les mercredis, à 16 h, à la bibliothèque, "heure du conte".**

### La bibliothèque en avril :

Le 4, la bibliothèque a invité la **Compagnie CARABISTOUILLE** pour une représentation de son spectacle "tout public".

Du 17 au 30, elle a présenté des **livres-jeux** en bois, en tissu, en métal, réalisés par l'association **Mots et Couleurs**.

Le 25 avril, à l'école maternelle Louis Pergaud, **soirée autour des livres pour les petits**, co-animée par la bibliothèque de l'A.L.P.A.C. et le Centre de Recherche sur la littérature de jeunesse BERMOND – BOQUIÉ.

### La bibliothèque en mai :

Le 3 mai, de 18 h 30 à 20 h, soirée de **lecture publique** autour du thème des **nouvelles**.

L'école primaire du Linot a reçu **Christophe HONORÉ**, dans le cadre des rencontres d'écrivains en partenariat avec l'Association Nantes – Livres jeunes, et ...

Le 17 mai, l'école Louis Pergaud recevra **Anaïs VAUGELADE**, auteur d'ouvrages pour la jeunesse, dans le cadre des Rencontres d'Écrivains de la ville de Nantes.

### La bibliothèque en juin :

Mercredi 6 juin, de 18 h 30 à 20 h, le Club de Lecture de la bibliothèque vous convie à une **visite littéraire du Château des Ducs de Bretagne**. Inscrivez-vous auprès des bibliothécaires.

Jeudi 14 juin, de 18 h 30 à 20 h, dernière séance du **Club de Lecture** de la saison, à la Bibliothèque.



## Le déménagement ...

La Maison des Associations est, vous le savez, promise à une démolition prochaine : tout l'arrière (préau couvert devenu grande salle, salles de classe devenues espace pour la petite enfance et les adolescents de l'ACCOORD) sera supprimé, rasé. La maison elle-même sera réhabilitée (seuls les murs extérieurs et la toiture seront gardés).

Les associations doivent donc déménager pendant la durée des travaux (environ un an).

La municipalité a proposé à chacun des solutions. Nous pouvons vous présenter rapidement celles qui ont été retenues pour l'amicale laïque.

Des bungalows seront installés sur l'espace en herbe qui se trouve à côté du parking de la Maison des Associations et devant l'école Louis-Pergaud. Il s'agit de mobiles qui se combinent de manière à constituer des espaces de taille variable.

Un bureau sera réservé à notre association, la bibliothèque sera installée dans environ 25 m<sup>2</sup> (soit presque autant qu'actuellement) et une "grande salle" de 50 m<sup>2</sup> pourra accueillir des activités (danse et couture) et des réunions.

Bien sûr, le confort sera sans doute quelque peu rudimentaire. Mais c'est évidemment le prix à payer pour jouir plus tard d'un lieu accueillant, neuf, spacieux et mieux équipé.

Nous espérons pouvoir compter sur des bras solides pour déménager : caisses de livres, mobilier et cartons de dossiers doivent être déplacés, ce qui demande beaucoup de manœuvres et un peu de temps si nous sommes nombreux...

Nous vous solliciterons...

Merci d'avance !

*Daniel Bourdeau.*

## ... de l'ALPAC !!!